



“Sa Majesté l’intouchable”

Thaïlande

**Censure et emprisonnement : les abus du
crime de lèse-majesté en Thaïlande**

Février 2009

Enquête : Clothilde Le Coz

Bureau Internet et Libertés

Reporters sans frontières

47, rue Vivienne - 75002 Paris

Tél : (33) 1 44 83 84 71 - Fax : (33) 1 45 23 11 51

E-mail : internet@rsf.org

Web : www.rsf.org

Thaïlande :

Censure et emprisonnement au nom du crime de lèse-majesté

“En réalité, je ne suis pas au-dessus de la critique. Je ne la crains pas si elle concerne ce que je fais de mal. C'est grâce à cela que je pourrai le réaliser. Car, si vous dites que le roi ne peut être critiqué, cela veut dire que le roi n'est pas un homme.”

Rama IX, roi de Thaïlande
5 décembre 2005

Thaïlande : Censure et emprisonnement au nom du crime de lèse-majesté

Il est indéniable que le roi Bhumipol Adulyadej, sur le trône depuis le 5 mai 1950, jouit d'une très grande popularité en Thaïlande. Le régime est celui d'une monarchie constitutionnelle qui lui assigne le rôle de chef de l'Etat et de protecteur des religions. Couronné sous le nom dynastique de Rama IX, Bhumipol Adulyadej, né en 1927, a fait ses études en Suisse et a toujours montré un intérêt particulier au développement agricole et économique du pays.

La dévotion envers le roi est immense en Thaïlande. Ainsi, tous les lundi, des centaines de milliers de Thaïs portent un T-shirt jaune, couleur du lundi, en l'honneur de Bhumipol Adulyadej, né ce jour-là. Mais l'absence de critiques à l'encontre du roi, de sa famille ou du système monarchique, n'est pas seulement liée à une attitude respectueuse envers le monarque. Il existe des lois très strictes qui punissent la libre parole sur cette question.

Aujourd'hui, des milliers de sites Internet sont censurés en Thaïlande. La peur règne dans les milieux intellectuels. Un ressortissant Australien est détenu comme un criminel pour avoir écrit quelques lignes sur un prince thaï. Comment en est-on arrivé là?

Depuis le 20 décembre 2008, un nouveau gouvernement dirige la Thaïlande. L'une de ses priorités est de réguler la Toile. Un peu plus d'un mois après son entrée en fonctions, près de 4 000 sites Internet ont été bloqués en raison de leur "contenu portant atteinte à la monarchie". Selon le ministère de la Justice, 10 000 sites comporteraient des commentaires et des articles critiquant la monarchie. La nouvelle ministre de l'Information, Ranongruk Suwanchawee, a décidé de consacrer 80 millions de bahts (près de 1,7 million d'euros)

à la création d'un réseau de filtrage de l'Internet ("war room") dans le royaume.

Selon les informations recueillies par Reporters sans frontières, il semble qu'une réforme des lois sur le crime de lèse-majesté ne pourrait venir que du palais. C'est pour cette raison que notre organisation s'adresse directement au souverain pour lui demander de trouver une solution à cette crise qui met en péril la liberté d'expression dans le royaume.

Mais, à 81 ans, le monarque est en fin de règne et la question de la succession se pose. Le prince héritier Wachiralongkorn sera-t-il aussi populaire que son père ? Et si ce n'était pas le cas, les autorités utiliseront-elles la loi sur le crime de lèse-majesté pour réprimer encore plus sévèrement toutes les critiques ?

La Thaïlande est à juste titre un modèle de liberté de la presse en Asie du Sud-Est. La presse est libre et variée, mais les journalistes ont tous un point en commun : ils s'auto-censurent pour ce qui touche à la monarchie.

Face à cette situation, Reporters sans frontières appelle à une réforme rapide des lois régissant le crime de lèse-majesté. Outre la censure sur Internet, ce délit aurait déjà permis l'incarcération d'une centaine de personnes. Ce rapport raconte notamment l'histoire de six personnes victimes d'une enquête ou d'une condamnation pour crime de lèse-majesté. "Quiconque diffame, insulte ou menace le roi, la reine, le prince héritier ou le régent" commet un crime de lèse-majesté. Les contrevenants risquent "de trois à quinze ans de prison" (art 112 du code pénal de Thaïlande relatif aux offenses à la sécurité nationale).

Il y a dix ans, Amnesty International affirmait que “le dernier cas de l'utilisation de cette loi dat[ait] de 1991” ! Désormais, il ne se passe plus une journée sans que l'Alliance du peuple pour la démocratie (PAD), l'un des partis représentés dans le gouvernement, ne redouble d'effort pour faire taire les critiques. Tout cela au nom du respect du roi.

Le respect dû au roi est une règle, non une courtoisie.

D'après la Constitution de 2007, “le roi doit être intronisé en culte vénéré. Personne ne doit l'exposer à quelque sorte d'accusation ou d'action que ce soit” (Chapitre 2, section 8). Sur la base de ce principe, n'importe quel citoyen a la possibilité de demander une enquête sur une personne qu'il soupçonne de porter atteinte d'une manière ou d'une autre à la famille royale. Et il est du devoir des autorités policières d'ouvrir des enquêtes pour chaque plainte. Le correspondant de la BBC pour l'Asie du Sud-Est, Jonathan Head, a été victime, à la fin de l'année 2008, d'une troisième plainte pour crime de lèse-majesté, déposée à son encontre par un général de la police, en raison de la publication de certains de ses articles sur le site Internet de la BBC. Selon le policier, ces articles mettent en cause le rôle de la monarchie dans les affaires politiques du royaume.

Selon la loi, critiquer le roi n'est rien de moins que porter potentiellement atteinte à la sécurité nationale. Le ministre de la Justice, Pirapan Salirathavibhaga, l'a d'ailleurs réaffirmé, le 16 janvier 2009 : “En Thaïlande, la monarchie n'est pas seulement une institution symbolique. Elle est le pilier de la sécurité nationale. Celui qui lui porte atteinte représente une menace pour la sécurité nationale.” La coalition au pouvoir a d'ailleurs récemment présenté un amendement pour augmenter la peine encourue pour crime de lèse-majesté de 15 à 25 années de prison.

Le crime de lèse-majesté figure dans le code pénal depuis 1957 et son existence n'a jamais été remise en question. Pourtant, cette définition contrevient à l'article 19 du Pacte international pour les droits civils et politiques que la Thaïlande a ratifiée en 1997, selon laquelle “chacun a le droit d'avoir des opinions sans en être inquiété [...] chacun doit avoir le droit à la libre expression”.

Dans la plupart des pays où ce crime existe, par exemple en Espagne, en Jordanie, au Népal ou encore aux Pays-Bas, les condamnations sont rares et l'argument souvent jugé caduc. En Europe par exemple, il s'oppose également à l'article 10 de la Convention européenne sur les droits de l'homme qui définit le droit à la liberté d'expression, soumis à certaines restrictions “prévues par la loi”. Ce droit comprend “la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière”. L'une des dernières affaires au cours de laquelle le crime de lèse-majesté a été invoqué en Europe, opposait le prince Felipe d'Espagne et sa femme à deux dessinateurs de presse. Ces derniers ont été condamnés à verser une amende de 3 000 euros chacun, en 2007.

Mais pour Peter Noorlander, juriste au sein de l'organisation de défense de la liberté d'expression Article 19, “l'utilisation du crime de lèse-majesté en Thaïlande, telle qu'elle existe aujourd'hui, ne peut pas être comparée aux quelques cas espagnols ou hollandais, tellement la sanction imposée à son auteur est disproportionnée pour le prétendu 'crime' dont il est coupable.”

Avant tout, ce délit empêche la presse de travailler sereinement sur les sujets liés à la monarchie. En 2008, plus d'une dizaine d'atteintes à la liberté de la presse (menaces à l'encontre de médias et de

journalistes) liées à la monarchie ont été répertoriées par Reporters sans frontières. A ce titre, le témoignage d'Arnaud Dubus, correspondant du quotidien français *Libération* à Bangkok, est éloquent : "Je n'ai pas souvenir d'un seul journaliste thaï qui ait été accusé de crime de lèse-majesté. Ils connaissent très bien les règles et s'autocensurent. Si un journaliste thaï critiquait la famille royale, la sanction tomberait nette : prison ferme."

Internet : présumé coupable

Comme dans la plupart des pays asiatiques, Internet est devenu un moyen de communication populaire. Il occupe la fonction critique que les médias n'ont plus quand il s'agit du roi. Les Internauts y trouvent un espace de libre expression et d'échange. Environ 14 millions de Thaïlandais sont connectés quotidiennement, soit 500 fois plus qu'en 2000. La

l'information, la surveillance d'Internet s'est renforcée au nom du crime de lèse-majesté, qui n'est pas mentionné dans le Computer Crime Act. Et si la plupart des sites Internet bloqués contiennent effectivement des articles liés à la famille royale, le seuil de tolérance envers ces publications est variable et imprécis. Les critères que les autorités retiennent pour bloquer ces sites ne sont pas connus.

Dans ce climat de surveillance généralisée, le crime de lèse-majesté préoccupe les citoyens. Suchart Nakhbangsai, l'un des membres de la coalition d'opposition, a ainsi décidé de quitter le pays en janvier 2009 de peur d'être accusé de crime de lèse-majesté en raison d'un discours prononcé sur la situation politique du pays en octobre 2008. Le gouvernement actuel n'a cessé depuis son arrivée au pouvoir d'annoncer de nouvelles mesures pour "protéger l'image du roi" et sensibiliser à "la

"Quand il s'agit de la monarchie, la raison s'envole. En Thaïlande, la monarchie est comme ailleurs, mais si vous ne la respectez pas, vous savez que la sentence sera très dure. Même les grands médias internationaux ont une toute petite marge de manœuvre."

Un reporter thaï

plupart s'y connectent dans des cybercafés (n'excédant pas 50 centimes d'euro pour une heure de connexion) ou via leur ordinateur professionnel, au bureau.

Une loi spéciale relative à Internet, le Computer Crime Act, est entrée en vigueur en 2007. En vertu de cette loi, les fournisseurs d'accès à Internet doivent conserver les informations individuelles des internautes pendant 90 jours. Les autorités ont le pouvoir de vérifier ces informations sans aucun contrôle judiciaire. La police est également autorisée à saisir des ordinateurs si elle en suspecte un usage illégal.

Depuis l'arrivée de Ranongruk Suwanchawee à la tête du ministère de

loyauté que chacun se doit d'avoir envers lui". Pour Supinya Klangnarong, coordinatrice de l'association de défense des libertés sur Internet Thai Netizen Network (TNN), basée à Bangkok, "les autorités pensent sûrement que les sanctions prévues par le Computer Crime Act ne sont pas assez sévères. Il permet seulement de surveiller les internautes. L'utilisation du crime de lèse-majesté les réprime". Ainsi, les internautes peuvent être inquiétés pour leurs opinions en raison d'une publication sur un site personnel, comme l'universitaire Giles Ji Ungpakorn, voire même d'un simple commentaire sur un site tiers, comme pour l'internaute Suwicha Thakor.

Devant le renforcement des outils juridiques employés pour surveiller les internautes, le

“Un monarque qui se rapproche du peuple est nécessairement soumis à plus de critiques. Reporters sans frontières condamne l'instrumentalisation qui est faite du crime de lèse-majesté en Thaïlande. En jouant de l'image du roi, les autorités et de nombreux acteurs politiques tentent d'asseoir leur pouvoir ou leur notoriété. Mener des enquêtes sur les citoyens et les confronter à une peine de trois à quinze ans de prison pour s'exprimer en public est une mesure inacceptable, qui donne une image négative du royaume.”

Jean-François Julliard,
secrétaire général de Reporters sans frontières.

Thai Netizen Network a rencontré le Premier ministre, le 14 janvier 2009. “Plus que la question du crime de lèse-majesté, il s'agit de savoir quelles sont les évolutions réelles que le gouvernement envisage pour le Computer Crime Act. Un projet est à l'étude en vue de le renforcer et d'en faire un compromis entre ce qu'il est déjà et la loi relative au crime de lèse-majesté”, a confié Supinya Klangnarong à Reporters sans frontières.

Chemises jaunes contre chemises rouges

Les manifestations organisées à partir du mois d'août 2008 ont accentué les divisions entre Thaïs, maintenant séparés en deux couleurs politiques : jaune et rouge. Les chemises jaunes sont les alliés du Premier ministre Abhisit Vejjajiva, issu du parti démocrate et nommé le 20 décembre 2008 par le roi. Ils militent notamment en faveur d'un Parlement nommé, non élu. Vêtus du jaune royal, ils appellent avant tout au respect du monarque. L'utilisation abusive du crime de lèse-majesté vient en partie de la protection zélée que le l'Alliance du peuple pour la démocratie (PAD) voue à l'image du roi.

Les rouges soutiennent le gouvernement mené par le Parti pour le peuple (PPP), qui a remporté les élections générales du 23 décembre 2007. C'est la résurrection du parti Thai Rak Thai (“Les Thaïs aiment les Thaïs”) de l'ex-Premier ministre contro-

versé Thaksin Shinawatra renversé par un coup d'État militaire le 19 septembre 2006. Il a le soutien des campagnes du Nord. Les militants de ce mouvement fidèle à Thaksin appellent notamment à une réforme des institutions.

Après la chute de Thaksin Shinawatra et son exil à Londres, c'est le général Sonthi Boonyaratgin, 59 ans, fervent monarchiste et premier musulman à occuper ce poste dans le royaume bouddhiste, qui a pris la tête du “Conseil pour la réforme démocratique”, formé des commandants des trois armées (terre, air et marine) et de la police, abrogeant la Constitution, décrétant une loi martiale, dissolvant le gouvernement et prenant tous les pouvoirs.

Le roi est la seule figure réellement populaire dans la société. Du moins, c'est ce que l'on peut supposer. En effet, un sondage de popularité serait considéré lui-même comme un crime de lèse-majesté... Pour David Camroux, chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales (CERI, Paris), “en Thaïlande, c'est l'image qui compte et la monarchie a toujours été centrale dans la vie du pays. Bhumipol est le symbole du pays. Il est également l'arbitre de la vie politique thaïlandaise”. Mais le roi s'exprime peu et il n'a pas le droit d'afficher de couleur politique. Les acteurs du coup d'État de 2006 se réclamaient de la légitimité du roi et ceux qui utilisent aujourd'hui le crime de lèse-majesté se

réclament également de la monarchie. Bhumipol Adulyadej n'a évoqué ce sujet qu'une fois, lors de son discours annuel, en 2005, dans lequel il a affirmé que "le roi n'était pas au-dessus des critiques", contrairement à ce que la loi laisse entendre sur le crime de lèse-majesté.

Pourquoi cet excès de zèle ? Un journaliste politique thaï observe que "la police se sentait obligée de réprimer ses concitoyens pour les délits de lèse-majesté car elle sait pertinemment que si elle ne le fait pas, cela aurait un coût élevé pour le système politique du pays".

L'esprit de la loi

Le 22 avril 2008, l'étudiant Chotisak Onsoong a été accusé par la police d'insulter la monarchie pour avoir refusé de se lever lors de la projection de photos du roi qui précède toute séance de cinéma. Le fait de se lever à ce moment là est une règle tacite, qui ne figure dans aucun texte de loi, mais que chacun respecte. En Thaïlande, toute manifestation publique est précédée de cet hymne, qui retentit chaque soir à 20h30.

"Si la loi prouve que je suis en tort, je m'y plierai car c'est elle qui détient le pouvoir. Mais ce geste ne va pas à l'encontre de la loi, et c'est pour cela que j'ai décidé de ne pas me lever [...] Les traditions naissent des habitudes. Pas les lois. Si les usages ne sont plus appropriés ou vont à l'encontre du bien-être du peuple, ils peuvent être

abandonnés", a déclaré l'étudiant dans une interview accordée au site Internet d'informations Prachatai .

"Je n'ai jamais reçu de convocation au tribunal",

Jitra Kotchadej, syndicaliste au sein de la branche thaïe de l'entreprise allemande Triumph International.

Peu de temps après, la syndicaliste Jitra Kotchadej a été renvoyée de son poste pour avoir porté un t-shirt sur lequel figurait "Ne pas se lever n'est pas un crime", en référence à l'acte de Chotisak Onsoong, dans une émission de télévision. Son employeur, l'une des filiales de la marque de lingerie allemande Triumph, l'a convoquée le 29 juillet pour lui signifier son licenciement, suite à deux convocations émanant de la cour de Bangkok. Ce renvoi a provoqué des manifestations de la part des salariés de l'entreprise et de milliers de militants pour demander sa réintégration.

"Je n'ai jamais reçu de convocation au tribunal", a déclaré Jitra Kotchadej à la presse thaïlandaise. D'après la presse, l'entreprise voulait l'empêcher de nuire et affaiblir le syndicat. Il aura fallu que, du 30 juillet au 13 septembre 2008, plus de 2 000 ouvriers organisent une grève pour que Jitra Kotchadej puisse réintégrer l'entreprise... dans une autre branche.

“Un mauvais rêve”

“Harry Nicolaides est coupable en vertu de l'article 112 du code pénal. La Cour l'a condamné à six ans de prison mais, puisqu'il a avoué, la sanction est réduite à trois ans”, a déclaré la Cour criminelle de Bangkok, le 19 janvier 2009. “Harry Nicolaides a écrit un livre calomnieux envers le roi, le prince héritier, la Thaïlande et la monarchie”, a affirmé le juge.



A 41 ans, **Harry Nicolaides** est l'auteur de “Verisimilitude”, un livre publié à 50 exemplaires en 2005, qui lui a valu une plainte pour crime de lèse-majesté en 2006, bien que le livre ait reçu une autorisation de publication en Thaïlande. Lui-même n'a jamais été inquiété lors de ses voyages entre 2006 et 2008. Il retournait en Thaïlande pour dispenser des cours à l'université de Mae Fah Luang à Chiang Rai (nord du pays). Harry Nicolaides a vécu en Thaïlande de 2003 à 2005. Durant cette période, il publiait une tribune hebdomadaire sur le site Phuketinfo.com. Aujourd'hui, il est détenu à la prison centrale de Bangkok. Il a été emprisonné le 31 août 2008 pour avoir fait référence, sans le nommer, à un prince thaï.

D'après son avocat australien, Mark Dean SC, “aucun nom spécifique n'est men-

tionné dans le paragraphe incriminé. Le livre fait 226 pages et seules trois phrases sont visées. De plus, l'accusation est basée sur la traduction de ce passage en thaï, et non sur sa version originale, en anglais. La référence à la monarchie n'est même pas centrale dans la trame du livre”. Quatre demandes de mise en liberté provisoire ont été rejetées depuis son arrestation, le 31 août 2008, à l'aéroport de Bangkok.

Interrogé par la *BBC* avant l'énoncé du verdict, Harry Nicolaides a déclaré : “Je dois faire un mauvais rêve. Cela ne peut être réel. Je regrette que ma famille souffre.”

Le 21 novembre 2008, lors de la première audience de son procès, Harry Nicolaides avait plaidé non coupable. Son frère a assuré à Reporters sans frontières que lui et ses proches allaient “tout faire pour qu'il reste fort, en bonne santé et optimiste en toutes circonstances”. Sa famille se dit “alarmée par ce dénouement”. Elle a demandé au roi d'accorder sa grâce au prisonnier. Le gouvernement australien a fait de même le 22 janvier 2009.

“Je suis désolé que mes mots aient blessé. Mon intention n'était pas de porter atteinte à Sa Majesté le roi ou à son royaume [...]. Je sais l'importance du respect des traditions, des coutumes, des attentes de ce pays. Je ne suis pas un provocateur.”

Harry Nicolaides

En 2007, le Suisse Oliver Jufer, 57 ans, avait été arrêté pour avoir jeté de la peinture sur un portrait du roi, après une soirée un peu trop arrosée. Il avait été condamné à dix ans de prison et était resté quatre mois en détention avant d'obtenir la grâce du roi.

Détenu pour un commentaire posté sur Internet

Le 14 janvier 2009, **Suwicha Thakor** a été arrêté par le Département d'enquêtes spéciales (Department of Special Investigation, DSI), alors qu'il se trouvait chez des amis en province. L'adresse IP de son ordinateur indiquait que son domicile correspondrait à l'endroit depuis lequel des commentaires relatifs au roi et à son entourage ont été postés. Toujours selon le DSI, il aurait quitté Bangkok car il se savait coupable. Son avocat a fait appel de la décision. En vain. Sa demande de libération provisoire a été rejetée, le 26 janvier.



“Suwicha Thakor n'est ni un militant, ni un homme politique. Comme 14 millions d'autres Thaïs, il surfe sur Internet pour

son plaisir. Son arrestation est un avertissement qui s'adresse à tous les utilisateurs de l'Internet dans le pays. Elle révèle jusqu'où le gouvernement a décidé d'aller pour punir ceux qui critiquent le roi”, a déclaré Reporters sans frontières.

“L'arrestation de Suwicha Thakor est un avertissement lancé à tous les internautes du pays.”

Vincent Brossel,
responsable du bureau Asie de
Reporters sans frontières.

Cet amateur de parapente (<http://www.212cafe.com/freewebboard/view.php?user=tvsv007&id=604>) est actuellement détenu à la prison de Klong Prem bien qu'il ait nié les charges pour “crime de lèse-majesté”, qui pèsent à son encontre. Sa situation fait écho à celle de Daranee Charnchoengsilpakul, plus connue sous le pseudonyme de “Da Torpedo”. En juillet 2008, cette militante pro-Thaksin a été arrêtée par la police après avoir tenu un discours de 30 minutes dans lequel elle critiquait le PAD. A ce jour, elle est toujours détenue sans qu'aucune charge ait été officiellement prononcée contre elle.

Rouge et Jaune

Le 22 janvier 2009, une centaine de chemises rouges étaient rassemblées devant les ambassades de Birmanie et de Singapour, à Bangkok. Emmenés par **Jakrapob Penkair**, ces manifestants demandaient aux différents gouvernements de boycotter le sommet de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), qui se tiendra à Hua Hin, du 17 février au 1er mars 2009. Le lendemain, Jakrapob Penkair, ancien ministre du gouvernement de Thaksin Shinawatra et l'un des membres fondateurs du Front uni pour la démocratie et contre la dictature (The United Front for Democracy against Dictatorship, UDD), a été officiellement inculpé de crime de lèse-majesté.



En mai 2008, un étudiant en master à l'Université bouddhiste de Mahamakut de Bangkok, a dénoncé Jakrapob Penkair à la police, reprochant à ce dernier de vouloir changer le système législatif et politique du royaume. Il l'a accusé de "trahison" ainsi que de "crime de lèse-majesté" en raison de son intervention au Club des

correspondants de la presse étrangère à Bangkok... en août 2007.

L'homme politique y avait fait part de son opinion concernant le PAD, mouvement alors d'opposition, en le définissant comme "les élites qui parlent de démocratie mais qui font perdurer leur système de patronage et ne veulent pas respecter le verdict des urnes". Il a également affirmé que "le système de patronage qui aidait les citoyens, voire les rendait dépendants [à l'État], s'était transformé en système de protection. Si vous êtes d'une loyauté sans faille envers le Roi, vous serez protégé. Pour servir d'exemple. Le PAD veut montrer à quel point la protection royale est importante pour mieux punir ceux qui ne respectent pas le roi".

"On m'a demandé d'arrêter mes activités si je ne voulais pas être inculpé",

Jakrapob Penkair

Toute la carrière politique de cet homme de 48 ans est consacrée au combat en faveur de Thaksin Shinawatra, qui l'a nommé porte-parole de son gouvernement fin 2003. En 2006, alors que le Premier ministre était en passe d'être renversé, c'est lui qui est devenu le chef de file de l'UDD, ralliant les mouvements pro-Thaksin. Le PPP, soutenu par les rouges, a gagné les élections générales du 23 décembre 2007, amenant un Premier ministre proche de Thaksin Shinawatra au pouvoir.

(Vous pouvez consulter le discours de Jakrapob Penkair lors de la conférence au FCCT sur le site de Reporters sans frontières).

“Le fondement d'un gouvernement repose sur son éthique”

Sulak Sivaraksa est aussi connu des Thaïs que de la police. A 75 ans, il détient le record de plaintes pour crime de lèse-majesté. La première remonte à 1984. La dernière en date, du 7 novembre 2008, concerne des propos qu'il a tenus à l'université de Khon Khaen en décembre 2007.



Ce militant, écrivain et fervent bouddhiste, est présenté comme un “intellectuel engagé”. Le 7 novembre, il a été arrêté chez lui, à Bangkok, par des policiers de la province de Khon Khaen (450 km au nord-est du pays). Il a été interrogé puis relâché quelques heures plus tard.

Fondateur de l'organisation “Sathirakoses-Nagapradipa Foundation” qui mêle les philosophies bouddhiste et écologique, Sulak Sivaraksa est connu pour ses prises de position tranchées. Les propos qu'il a tenus lors de cette conférence dénonçaient le montant des dépenses engagées par le palais lors du jubilé de Bhumipol Adulyadej en 2006, pour fêter ses soixante ans de règne. Il s'était également opposé au gouvernement de Thaksin Shinawatra, qu'il n'a pas hésité à traiter de

“chien pitoyable” en 2006 lors d'une manifestation organisée par le PAD.

Mais, selon son avocat Somchai Homlaor, les propos qu'il a tenus au cours de cette conférence de 2007 étaient “modérés”. Il soulève également la question de savoir pourquoi les autorités ont attendu un an avant de l'arrêter. Pour l'avocat, cette arrestation serait plutôt liée à des propos de Sulak Sivaraksa sur le fait que l'ex-Premier ministre Thaksin Shinawatra, avait déclaré que les manifestations de cet automne étaient soutenues par l'armée et le palais. Ancien directeur de Sangkhomsaat Paritat (Revue de Sciences Sociales), il avait été forcé de quitter le territoire pendant deux ans après le coup d'Etat de 1976.

“Les cinq dirigeants les plus importants de l'Alliance du peuple pour la démocratie, ainsi que certains autres responsables de ce mouvement, agissent avec arrogance. Ils prétendent être du bon côté et s'en prennent injustement aux autres mouvements politiques”.

Sulak Sivaraksa

En 1984, il a été accusé de crime de lèse-majesté pour la première fois. De 1991 à 1995, Sulak Sivaraksa avait encore fait l'objet d'une procédure judiciaire pour avoir qualifié les membres de la famille royale de “personnes ordinaires” devant les élèves de l'université de Thammasat de Bangkok. Suite à sa victoire devant la justice, il a été nommé lauréat du prix Right Livelihood Award en 1995. Le 8 novembre 2008, c'était au moins sa dixième interpellation pour “crime de lèse-majesté”.

Un universitaire en danger

Quand on demande à Giles Ji Ungpakorn ce qu'il enseigne dans les cours de sciences politiques qu'il dirige à l'université Chulalongkorn de Bangkok, il répond qu'il traite de "plusieurs questions, notamment celles de la démocratie, de la monarchie en Thaïlande, ainsi que des mouvements sociaux". Le 20 janvier 2009, il a été inculpé pour crime de lèse-majesté en raison de la publication de son livre, "Un coup d'État pour les riches", paru en 2007, juste après la prise de pouvoir par l'armée en septembre 2006. Cet ouvrage, qu'il a vendu à 1000 exemplaires, est également téléchargeable sur son blog (<http://wdpress.blog.co.uk>). Il n'est pas encore fixé sur son sort.



Peu après sa parution, cet ouvrage a été retiré de la vente de la librairie de l'université. Il était toujours disponible dans d'autres établissements. L'accusation pour crime de lèse-majesté émane de l'institution, qui a dénoncé le livre à la police, contrainte d'ouvrir une enquête. Huit paragraphes sont jugés "sensibles", qui mettent en cause le rôle de la monarchie dans le coup d'État militaire de 2006 à l'origine de la chute du Premier ministre, Thaksin Shinawatra.

Giles Ji Ungpakorn se dit "socialiste" depuis plus de trente ans. Il est à l'origine du mouvement "Turn Left", qui s'oppose au PAD, milite en faveur d'un État-providence en Thaïlande et appelle à l'abolition du crime de lèse-majesté. Après qu'il a reçu une convocation au commissariat concernant la publication de son livre, le 11 janvier 2009, il a lancé une pétition de soutien, qui a reçu 1176 signatures depuis.

Dans "Un coup d'État pour les riches", il écrit que "les forces majeures à l'origine du coup d'État du 19 Septembre [2006] sont des groupements antidémocratiques de l'élite civile et militaire, des dirigeants d'affaires, des politiciens et des intellectuels néo-libéraux mécontents. Le putsch a aussi été soutenu par la monarchie. Ce que tous ces groupes ont en commun est leur mépris et leur haine pour les pauvres. Pour eux, "trop de démocratie" donne "trop de pouvoir" à l'électorat pauvre et encourage les gouvernements à "trop dépenser" pour l'aide sociale. Ils pensent que la Thaïlande est divisée entre "la classe moyenne éclairée qui comprend la démocratie" et les "ruraux et pauvres citoyens ignorants".

“Les généraux de l'armée et le parti démocrate veulent un exemple. Ils souhaitent que l'on arrête de mettre en avant leur manque de légitimité démocratique. Je suis préparé à me battre contre ce dont on m'accuse pour faire valoir la liberté de publication dans les universités, la liberté d'expression et la démocratie en Thaïlande”,

Giles Ji Ungpakorn

Giles Ji Ungpakorn est né et a été élevé en Thaïlande. Il a poursuivi ses études universitaires au Royaume-Uni. Son père, Dr

Thaïlande :

Censure et emprisonnement au nom du crime de lèse-majesté

Puey Ungpakorn, était économiste et s'opposait aux régimes militaires qui se succédaient alors en Thaïlande, depuis les années 1950. Alors qu'il était président de l'université de Thammasat de Bangkok, les autorités l'ont obligé à quitter le pays après le coup d'État militaire de 1976.

Professeur de sciences politiques depuis 1996 à l'université de Chulalongkorn de Bangkok, Giles Ji Ungpakorn y a publié des livres en anglais et en thaï tels que "Mouvements sociaux en Thaïlande" (thaï) ou "Débats autour des questions politiques en Asie du Sud-Est".

Un journaliste britannique victime d'un général thaï qui ne parle pas anglais

Correspondant de la BBC en Asie du Sud-Est depuis treize ans, Jonathan Head couvre la Thaïlande depuis 2006. Il est victime de l'acharnement judiciaire de l'un des opposants à l'ancien Premier ministre, Thaksin Shinawatra, le lieutenant-colonel Wattanasak Mungkandee... qui ne parle pas anglais.



Le 23 décembre 2008, ce dernier a porté plainte contre Jonathan Head pour la troisième fois en un an pour crime de lèse-majesté. Il met en cause un article publié le 3 décembre 2008 intitulé "Comment les manifestants thaïs ont-ils fait ?". Dans cet article, le journaliste traite de la possibilité que le palais royal soutienne les militants de l'Alliance du peuple pour la démocratie (PAD), qui occupaient alors les aéroports de la capitale. Il écrit : "Le gouvernement et ses partisans des campagnes pensent qu'il existe un complot entre la monarchie, l'armée et les élites, destiné à les défaire de leur mandat électoral. Le PAD et ses partisans des classes moyennes pensent que le mouvement pro-Thaksin a l'intention de transformer la Thaïlande en république et de bousculer l'ordre social existant. Avec tant d'en-

jeu politique, un compromis est presque impossible à trouver."

Les deux plaintes que le lieutenant-colonel Wattanasak Mungkandee a portées contre Jonathan Head sont liées à ses publications traitant de la monarchie sur le site de la BBC. Le journaliste ignore où en sont les enquêtes et les procédures dans ces trois affaires.

Le 30 mai, le lieutenant-colonel Wattanasak Mungkandee a accusé le journaliste Jonathan Head de "crime de lèse-majesté", suite à la publication de photos "insultant la monarchie" sur le site Internet du média anglais. Une dizaine d'articles sont également mis en cause, que Jonathan Head n'a parfois même pas signés. La police a commencé une enquête, qui fait suite à celle qu'elle avait déjà commencée le 8 avril, en raison de l'intervention du journaliste lors d'une conférence qu'il animait au Foreign Correspondents' Club of Thailand (FCCT), le 13 décembre 2007.

Intitulée "Coup, Capital and Crown" ("Coup d'État, argent et couronne"), cette conférence a présenté deux publications et lancé le débat entre quatre intervenants. Selon l'une des personnes qui a assisté à la conférence, Jonathan Head, chargé de modérer le débat, a déclaré : "En tant que journaliste, il est très frustrant de ne pas pouvoir parler de la monarchie, mais nous devons respecter cette loi et limiter notre liberté d'expression. [...] Sa Majesté le roi a plus de 80 ans et ne sera pas là pour toujours... la démocratie, l'armée et la monarchie sont profondément liées." Un passage de cette intervention est disponible sur Internet : <http://reallifethailand.blogspot.com/2007/12/coup-capital-crown-report-from-fcct.html>.

Jon Williams, responsable des informations mondiales de la BBC, avait alors affirmé : "Nous respectons la justice thaïe,

Thaïlande :

Censure et emprisonnement au nom du crime de lèse-majesté

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**

POUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

mais les accusations portées à l'encontre de notre confrère sont complètement infondées. Nous comprenons que la police thaïe est obligée d'enquêter sur toutes les plaintes pour crime de lèse-majesté et nous coopérerons dans son travail. Nous attendons bien sûr qu'elle fasse toute la lumière qui disculpera Jonathan.”

“Il est très frustrant de ne pas pouvoir parler de la monarchie, mais nous devons respecter cette loi et limiter notre liberté d'expression.”

Jonathan Head

De source proche du dossier, cette plainte pourrait être liée à une vengeance personnelle de la part d'un ancien journaliste britannique, qui travaillerait aujourd'hui en étroite collaboration avec le lieutenant-colonel Wattanasak Mungkandee. Cet ancien journaliste, membre du Club des correspondants de la presse étrangère à Bangkok, est même soupçonné d'avoir utilisé des images tournées secrètement lors des réunions du Club pour s'en servir à l'encontre de Jonathan Head, mais également de Jakrapob Penkair (voir p. 14).

Lire “Comment les manifestants thaïs ont-ils fait ?” : <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/7762806.stm>

Lettre ouverte au roi Bhumibol Adulyadej de Thaïlande

“Votre Majesté,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, souhaite attirer votre attention et votre bienveillance sur les atteintes portées au droit à la liberté d'expression dans votre royaume.

L'utilisation du crime de lèse-majesté en votre nom, en plus de nuire à l'image de votre royaume, constitue une entorse grave à la liberté d'expression dont jouissent vos sujets. Toutes les enquêtes policières initiées pour “crime de lèse-majesté” dont nous avons pris connaissance ont été relancées depuis la mise en place du nouveau gouvernement, souvent pour des propos tenus il y a plus d'un an. Ce zèle nous inquiète quant au sort de personnes qui n'ont fait qu'exprimer leur point de vue. La facilité avec laquelle des poursuites peuvent être engagées à l'encontre des citoyens thaïs et des étrangers résidant dans le royaume est déconcertante, et l'opacité judiciaire et policière qui caractérise ces affaires n'est pas digne d'un État démocratique.

Reporters sans frontières souhaiterait également attirer votre attention sur les risques que fait courir le ministère de l'Information et de la Communication à la liberté d'expression et au développement d'Internet dans le royaume. Afin de mieux surveiller les internautes thaïs, la ministre de l'Information n'hésite pas à renforcer le filtrage de l'Internet, sans pour autant expliquer sa démarche. Or, dans un royaume aussi soucieux du bien-être de ses sujets, il est difficilement compréhensible qu'un citoyen puisse être inquiété pour avoir seulement publié un commentaire sur un site Internet, même si ce commentaire fait référence à la famille royale. N'avez-vous pas déclaré en 2005 que votre Majesté n'était pas “au-dessus de toute critique” ?

Majesté, nous vous prions humblement, d'user de votre pouvoir et de votre autorité afin d'obtenir l'abandon des charges portées à l'encontre de Jonathan Head, Giles Ji Ungapakorn, Sulak Sivaraksa, Jakrapob Penkair, Suwicha Thakor, Chotisak Onsoong, Jitra Kotchadej et d'accorder votre grâce royale à Harry Nicolaidis.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir des informations supplémentaires et des propositions de réformes destinées à garantir durablement la liberté d'expression en Thaïlande.

Daignez, votre Majesté, agréer l'assurance de mon profond respect,



Jean-François Julliard
Secrétaire général

Pour en savoir plus

- Le site du **Thai Netizen Network** (principalement en thaï) publie des informations concernant l'état d'Internet dans le pays. Cette association thaïe, créée en 2008, est à l'origine de l'initiative d'un dialogue avec le Premier ministre concernant les libertés individuelles dans le pays. Elle veut également fonder un collectif d'avocats qui permettra aux internautes d'être défendus en cas de plainte.

[http:// www.thainetizen.org](http://www.thainetizen.org)

- Le site d'informations **Prachatai** (en thaï et anglais) publie des informations relatives aux mouvements sociaux en Thaïlande. C'est un site d'actualité qui analyse la situation du pays. Ses journalistes ont également publié une interview de l'étudiant Chotisak Onsoong (<http://www.prachatai.com/english/news.php?id=607>). Il a été censuré plusieurs fois dans pays.

<http://www.prachatai.com>

- Le site de défense des libertés sur Internet, **Freedom against censorship in Thailand (FACT)**, est un site d'information consacré aux problèmes de filtrage dans le royaume. Fondé par le Canadien CJ Hinke, il publie ses informations en anglais et en thaï. Il est également à l'origine d'une pétition demandant l'abolition de toute forme de censure, qui a recueilli plus de 1000 signataires.

<http://www.facthai.wordpress.com>

- Le blog **New Mandala** de Nicholas Farelly, responsable des études asiatiques à l'université nationale d'Australie, publie des articles sur la situation actuelle du pays.

<http://www.rspas.anu.edu.au>

- Le blog de **Jotman** (en anglais), a été reconnu comme l'une des sources les plus intéressantes sur la région. Basé à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, Jotman apporte un regard différent sur ces deux pays. Il est également lauréat du "Prix spécial" 2007 de Reporters sans frontières du concours international de blogs (les BOBs) organisé par la Deutsche Welle, en Allemagne.

<http://jotman.blogspot.com/>

- Le site Internet **Thaï political prisoners** dresse la liste des victimes d'abus du pouvoir. Les cas présentés dans ce rapport y figurent également :

<http://thaipoliticalprisoners.wordpress.com/>